

L'UNION NATIONALE JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne Par an (payable d'avance par semestre) \$5 00

PRIX DES ANNONCES. EDITION QUOTIDIENNE. Première insertion 7 cts par ligne. Chaque insertion subséquente 2 " "

LANCOT et THOMPSON, — Editeurs-Propriétaires.

DR. L. O. THAYER, Oculiste et Auriste. Gradué de l'Université McGill, Licencié au Collège des Médecins et Chirurgiens, Etc.

Ret maintenant à Montréal et tient son Bureau et Résidence au No. 235, rue Notre-Dame, au-dessus de MM. Laurent et Laforce, Marchands de Pianos, où il pourra être consulté sur toutes les maladies des Yeux et des Oreilles.

BEAUTE. — Cheveux. Blonds, châtain, bruns, etc. Pour FRISER LES CHEVEUX. On garantit qu'une seule application suffit pour transformer les cheveux les plus rudes en boucles magnifiques.

FAVORIS et MOUS- TACHES au-dessus sur les figures les plus inberbes, dans l'espace de trois à cinq semaines, par l'emploi du RESTAURATEUR CAPILLAIRE du Dr. SEVIGNE.

W. ET E. P. CURRIE et CIE. ONT A VENDRE DEUX TUYAUX DE DRAINAGE. Tuyaux de Bouillottes, Tuyaux de Puits, Tuyaux à gaz, Peintures, Mastic, Terre à briques, Briques réfractaires, Ciment Romain pur, Sofas Américains, Chaises, et Ressorts de Lit, etc.

DEMENAGEMENT. — Magasin de Tapis, de Prolas et de Rideaux, Montréal, 208 et 210, rue McGill. R. CAMPBELL et Cie., ont abandonné le logement qu'ils avaient sur la Grande-rue St. Jacques et ont transporté leur magasin dans l'établissement ci-devant occupé par MM. Henry Morgan et Cie.

JORDAN CHOP HOUSE. Les amateurs de la bonne chair, de la cuisine française, anglaise, espagnole et italienne — sont respectueusement invités par M. Jordan, le prince des cuisiniers modernes, à venir d'assoir à sa table.

HOTEL NATIONAL A ST. EUSTACHE. M. PIERRE CHABONNEAU a l'honneur d'informer le public qu'il tient maintenant, dans un maison de M. Rogers, un Hôtel de premier ordre, meublé à neuf et constamment tenu d'une excellente table.

PREPARATIONS pour LES DENTS. Philodonte, Soudont, Odont de Rowlands, Odus Kalluteris, Pâte de corse pour les dents, Pâte Parisienne pour les Dents, Poudre de Rimmel pour les dents, Savon de Thatchera pour do, Craie crampère.

PHILODONTE. — Justement reçu un assortiment considérable de PHILODONTE de Dr. Pourthier, et à vendre en gros et en détail, chez J. GOULDEN, Chimiste et droguiste, Près du Marché, Rue St. Laurent, No. 177.

LE PROFESSEUR A. B. SPINNEY, Propriétaire de l'Institut Electro-Médical, 131 Grande Rue St. Jacques, offre ses remerciements aux citoyens de Montréal et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, durant les derniers six mois, et leur annonce respectueusement qu'il continue de traiter avec le plus entier succès, les VIEILLES MALADIES CHRONIQUES.

DUHAMEL & DROLET, AVOCATS. No. 28, rue St. Vincent, Montréal. JOSEPH DUHAMEL, GUSTAVE A. DROLET. M. Drolet suivra les Cours de St. Jean.

ARGENT A PRETER, au No. 69, rue St. Pierre, pour lesquels on paie les plus hauts prix. On achète aussi, et on échange, des Papiers.

UNE IMMENSE QUANTITE DE HARDES FAITES POUR HOMMES ET ENFANTS, EN GROS ET EN DETAIL, PRIX MODÉRÉS. 26 mai 1866. 1a—249

GRANDE DECOUVERTE MEDICALE. REMEDE INFALLIBLE. On a découvert récemment un remède qui guérit infalliblement l'hydropisie. On peut, pour en faire l'essai, se le procurer gratuitement chez M. A. Perrault, No. 15 Rue de la Paix.

ATELIERS D'ESTROTYPIE ET DE STEREOYPIE. DÉMÉNAGEMENT. Le Soussigné prend la liberté d'informer ses nombreuses pratiques et les imprimeurs de la province, qu'il a été averti par M. Jordan, le prince des cuisiniers modernes, à venir d'assoir à sa table.

COMPAGNIE D'ASSURANCE "COMMERCIAL UNION," 19 & 20 Cornhill, Londres, CAPITAL, £2,500,000 Sterling. Département du Feu. Les snécés qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie.

NOUVEAU MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES, Au No. 123, Rue Notre-Dame, 4ème porte à l'Est du Jardin du Gouvernement, MONTREAL. M. LOUIS TESSIER informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il a ouvert, à l'endroit ci-dessus désigné, un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES.

ROYAL FIRE AND MARINE INSURANCE CO. OF CANADA. Compagnie d'Assurance "Provinciale" du Canada sur le Feu et la Marine, ÉTABLI EN 1819. Hon. J. H. CAMBES, Président, LEWIS MOFFATT, Sec. Vice-Président, JAMES SYDNEY CHICKER, Sec. Gérant.

Imperial Fire Insurance Company of London. ÉTABLI EN 1838. CAPITAL, £1,000,000 stg. Sec. vite spéciale pour les Assureurs Canadiens. Conformément à la 26e Vict., chap. 43, cette Compagnie a investi CENT MILLE PIASTRES comme sécurité spéciale pour les porteurs de police canadiens.

GRAINES DE FLEURS DE CHAMPS ET DE JARDINS. De la dernière récolte et de la meilleure que l'on ait vue en Canada. BON MARCHÉ POUR ARGENT COMPTANT.

J. D. LAWLOR, Manufacturier et Marchand de Machines à Coudre, invite respectueusement les personnes qui se proposent d'acheter des Moulins à Coudre, à venir examiner l'assortiment étendu et varié de Machines de première classe qu'il a en magasin.

A LOUER—Dans la Salle Nord-HAEMER, Nos 111 et 119 Grande Rue St. Jacques, la Chambre qui était occupée par la MERCANTILE LIBRARY et le Collège Commercial. 832—1m

S. GOLTMAN, TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE. No. 114, Grande rue St. Jacques. N. B.—Raccommodages exécutés avec soin. Conditions libérales à ceux qui fournissent leurs étoffes.

LES FAMILLES QUI ONT besoin de Poêles de passage feront bien d'aller au No. 38 Place Victoria, examiner le célèbre POELE ORIENTAL, garanti être le meilleur qui ait jamais été offert en vente à Montréal.

LES Familles qui veulent se procurer de linge de lit et de table, de couvertures, courtelines, d'oreillers, etc., en trouveront de la première qualité et aux prix les plus modérés, argent comptant, à la mart.

HABILLEMENTS pour police. H. Volontaires employés de chemins de fer et institutions publiques faits par contrat à la Mart J. A. Rafer, No. 31 Grande rue St. Laurent.

HARDES d'enfants à la Mart, 31 Grande rue St. Laurent. Reçu, un assortiment considérable de nouvelles étoffes pour Knickerbocker d'enfants, ainsi qu'jaquettes et autres habillements. Fais à ordre et au moins, le tout dans les goûts les plus modérés.

NOEL PRATT, MEUBLER et SCULPTEUR, DE GOUT et DE FANTAISIE, 39, Grande rue St. Laurent. Remercie sincèrement ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour, et info me le public qu'il en tira toujours un magasin en grand assortiment de meubles et de fantaisies.

FERROUNIERS, 227, Grande Rue St. Laurent, ENSEIGNE DE LA "HACHE". H. SEYBOLD, commis pendant nombre d'années chez MM. J. N. Hall et Cie., a l'honneur d'attirer l'attention du public sur le nouvel établissement ci-dessus désigné et tout récemment ouvert avec un assortiment complet de Ferronneries, de Vitres, Mastic, Peintures, Huiles, Vaisseau étamné et vernis, etc., etc.—le tout de la meilleure qualité.

MACHINES A COUDRE, DE WEEED. POUR LES MANUFACTURES ET LES FAMILLES, Devant le public depuis 15 ans. Ces moulins par excellence, sont à la fois simples et forts, font le point croisé, — la couture étant la même sur les deux côtés, et coustent toute espèce d'étoffes.

ISAACSON HOTEL, (ci-devant Hotel Gareau) Rue St. Gabriel, Montréal.—L'établissement ci-dessus est le nouveau ouvert pour la réception de pensionnaires, les personnes qui désirent louer des chambres, doivent donner avis au plus tôt.

ACADEMIE DE DANSE. M. Macdonald peut encore recevoir quelques élèves à la Salle Nordheimer. Cette académie est à la fois la plus importante et la meilleure qu'il y ait à Montréal; elle est très bien chauffée et éclairée. Il donnera avec plaisir pendant le jour, des leçons privées pour la danse, le maintien et le gymnase.

BATRAU A VAPEUR. CAPT. DEMERS. Un bateau à vapeur commença Maru, 29 Mai courant, à faire des voyages entre Laprairie et Montréal, aux heures ci-dessous, sans garantie de précision, jusqu'à avis contraire; tout fret sera payable en arrivant au port, si non, il restera aux charges, frais et risques du propriétaire.

A VENDRE. Un terrain de 43x75, situé sur la rue Montcalm, en cette cité, avec une maison neuve, en briques, à deux étages dessus construite, portant les nos. 282 et 234 de la dite rue Montcalm.

TRAITEMENT SPECIAL des maladies Secrètes, de la Peau, du Yeux, des maladies de la Gorge et des Pouxons, des maladies du Cœur, des maladies du Foie et de la Vessie, Group. P. A. SOULACROIX, Docteur Médecin et Chirurgien Français diplômé de la Faculté de Paris, bachelier es-lettres, bachelier 3-sciences-physiques, et élève de MM. Ricord et Cazeauve, les célèbres médecins français des maladies secrètes.

Le Soussigné sollicite respectueusement les personnes qui ont l'intention d'assurer leur vie, de vouloir bien s'adresser à lui au numéro 22 rue St. Gabriel, car il vient d'être nommé agent de la Compagnie d'Assurance Aetna, l'une des associations les plus prospères et les plus sûres qu'il y ait sur ce continent.

M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

Procès des FÉNIENS. Toronto, 12 Nov.—William Duggan, l'un des prisonniers fénien, a subi son procès aujourd'hui. Il a été dit dans la preuve à charge qu'il avait aidé les fénien en brûlant le Souverain Bridge sur le chemin de fer de Buffalo et du Lac Huron; mais la couronne ne pouvant établir suffisamment ce chef d'accusation, le jury a rendu un verdict de non culpabilité et le prisonnier a été élargi.

ARRIVÉE DU SAXONIA. New-York, 12 Nov.—Le saxonnia apporte des dates de Southampton du 31 octobre. —Le Great Eastern a été engagé pour transporter les visiteurs de New-York à Brest durant l'Exposition de Paris. Il est de plus retenu pour la pose d'un câble télégraphique entre la France et l'Amérique.

ARRIVÉE DU SAXONIA. New-York, 12 Nov.—Le saxonnia apporte des dates de Southampton du 31 octobre. —Le Great Eastern a été engagé pour transporter les visiteurs de New-York à Brest durant l'Exposition de Paris. Il est de plus retenu pour la pose d'un câble télégraphique entre la France et l'Amérique.

ARRIVÉE DU SAXONIA. New-York, 12 Nov.—Le saxonnia apporte des dates de Southampton du 31 octobre. —Le Great Eastern a été engagé pour transporter les visiteurs de New-York à Brest durant l'Exposition de Paris. Il est de plus retenu pour la pose d'un câble télégraphique entre la France et l'Amérique.

ARRIVÉE DU SAXONIA. New-York, 12 Nov.—Le saxonnia apporte des dates de Southampton du 31 octobre. —Le Great Eastern a été engagé pour transporter les visiteurs de New-York à Brest durant l'Exposition de Paris. Il est de plus retenu pour la pose d'un câble télégraphique entre la France et l'Amérique.

ARRIVÉE DU SAXONIA. New-York, 12 Nov.—Le saxonnia apporte des dates de Southampton du 31 octobre. —Le Great Eastern a été engagé pour transporter les visiteurs de New-York à Brest durant l'Exposition de Paris. Il est de plus retenu pour la pose d'un câble télégraphique entre la France et l'Amérique.

Le sénateur des Etats-Unis en remplacement de M. Wright. Le nouveau sénateur a déjà été élu par le peuple, le procureur général de son Etat.

Italie, 12 nov.—L'hôpital militaire et presque tout son contenu ont été détruits par le feu, samedi soir.—Plusieurs hommes de la brigade de feu ont été blessés par l'incendie de matières explosives.

LA CONFÉDÉRATION EN ANGLETERRE.

Dieu ôte la raison à ceux qu'il veut perdre; vieillir adage auquel donne pleinement raison les politiques coloniaux qui ont pris sur eux de bouleverser l'ordre politique des cinq colonies et de les précipiter dans les voies de l'inconnu, des révolutions et des guerres internationales.

Les colonies veulent accepter entièrement, au moyen de la confédération, le système du libre échange, qui permet aux manufacturiers anglais de nous exporter ses produits, ce qui fâche beaucoup le manufacturier américain.

La démente la plus entière, où le servilisme le plus dégoûtant, peuvent seuls mettre de pareils arguments dans la bouche du Dr. Tupper et des siens. En flattant les intérêts manufacturiers anglais, ils ouvrent les yeux aux manufacturiers coloniaux.

Que nos compatriotes veulent bien prendre note de cette prédiction, à laquelle nous devons attacher toute la gravité qu'elle emprunte à l'importance de son caractère intrinsèque et à la logique irréfutable sur laquelle elle s'appuie.

Pour notre part nous protestons de suite, de la manière la plus énergique, contre la politique aussi absurde que cruelle et abjecte, qui affirme effrontément que nous, colons de l'Amérique du Nord, nous devons éternellement être les consommateurs affamés des manufacturiers anglais et attendre d'eux les produits manufacturés que nous pouvons fabriquer nous mêmes et nourrir le travailleur étranger, tandis que l'ouvrier colonial crève de faim.

Et l'avantage que l'on nous offre en retour est-il digne d'autant d'abnégation, d'autant de bassesse servile? Ecoutez le Dr. Tupper, cet écho des misérables petites ambitions qui courent après les titres de noblesse de l'empire avec un empressement aussi ridicule et aussi insensé, pour le moins, que celui de nos faibles anglifiés qui s'attachent aux pas des traîneurs de sabre britanniques pour en recevoir des souliers, du mépris et quelquefois le déshonneur!

D'après le Dr. Tupper, le grand mobile de ceux qui veulent la confédération, c'est de se mettre en mesure de remplir fidèlement, avec une éternelle constance, nos devoirs auprès de Sa Majesté. Voilà le noble et grand but de la confédération. Eh bien! le peuple n'est pas du tout de cet avis là.

Son respect pour les autorités établies est sincère, mais il ne va pas au delà de ses intérêts bien entendus. Quand le peuple verra que son intérêt lui commande de cesser toute allégeance à la métropole, s'il est sagement inspiré, il demandera d'une manière pacifique, digne, modérée, mais suffisamment ferme, la cessation de la connexion impériale.

Son amour pour les autorités métropolitaines est fondé sur ses avantages qu'il a cru y trouver jusqu'à présent, et non pas sur un principe d'adoration perpétuelle qui convient peut-être aux petits mignons du libéralisme, ou aux grands et solennels seigneurs du conservatisme qui éprouvent le besoin de faire leur cour à Sa Majesté, mais que le peuple méprise. Du travail, de la liberté, de l'ordre, le droit de prier Dieu selon le rite de sa religion, voilà ce que veulent les peuples. Ils prennent leur bien où ils le trouvent et n'acceptent les protections qui trouvent bon de se placer de l'autre côté de l'océan qu'en autant qu'elles leur sont utiles, ou même nécessaires.

C'est ainsi qu'on le comprend non-seulement ici, mais en Angleterre même. Si le Dr. Tupper croit son traitement inflexible sur l'esprit anglais, il se trompe étrangement. Car, ce n'est que justice de le dire, pas un peuple, peut-être, n'est en ce moment dépourvu à un plus haut degré que le peuple anglais, de l'idée aussi fautive que dangereuse qu'une nation doit chercher à étendre son pouvoir ou à le maintenir là où elle n'y a pas d'intérêt direct et de raison vitale, essentielle. L'on croit promouvoir sa cause auprès du peuple anglais, en lui promettant, comme vient de le faire le Dr. Tupper, à l'instar de M. Cartier, d'organiser une marine de deux cent mille hommes et une armée de six cent mille hommes pour lutter contre les Etats-Unis.

Qu'on se détrompe cependant, car dans ces folles aspirations le peuple anglais voit un danger pour sa tranquillité et pour la sécurité de ses relations avec les Etats-Unis, et ces grandes armées sur le papier ne lui inspirent aucune confiance dans l'efficacité de nos secours en cas de collision avec nos voisins. Ce langage indique aux yeux d'un peuple anglais et du monde entier, le vertige et la folie poussés à leur dernière extrémité.

cherchait plutôt un moyen d'annuler les intérêts essentiellement nationaux du Bas-Canada, qu'à les sauvegarder, vont se présenter à eux avec toutes leurs difficultés et imposent à leur désir de conciliation les exigences du succès ultérieur de leurs arrangements. Ainsi l'assimilation du tarif et de l'avoine, l'entente sur un système financier et monétaire, la construction de grands travaux publics, sont autant de sujets qui, par leur côté pratique, présentent le plus de difficultés. C'est là que nous aimerions voir les délégués faire d'immenses efforts, pour se tirer d'affaire.

Il ne serait pas surprenant d'un autre côté que le ministère qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Angleterre, succombât à la pression des libéraux. Alors, le parti libéral arrivant au pouvoir, la confédération serait envoyée aux calendes grecques, et l'école Goldwin Smith, qui conseille à l'Angleterre d'abandonner ses colonies, triompherait de suite. Nous souhaitons de toutes les forces de notre âme que les choses se passent ainsi; car dans l'indépendance seule nous trouvons des garanties de paix avec nos voisins et la perspective de développer notre industrie en la protégeant et de retenir nos compatriotes au foyer national.

MÉDÉRIC LANCÔT.

LA PRESSE MINISTÉRIELLE ET LA QUESTION D'ÉDUCATION.

Le premier enseignement que nous sommes efforcés de faire ressortir de la conduite du ministère sur la question d'éducation, c'est que la Minerve, la Gazette et puis M. Cartier s'étaient efforcés de faire croire à la minorité protestante du Bas-Canada et à la minorité catholique du Haut-Canada, que le gouvernement impérial serait appelé à leur donner satisfaction et justice égale. Sur ce point notre assertion est pleinement corroborée par le Courrier du Canada: Ce journal dit dans son dernier numéro, après avoir rappelé les déclarations de la Minerve et de la Gazette:

"Nous serions encore aujourd'hui sous l'impression que la question des droits et privilèges respectifs des deux minorités va être, sous la plume de la Gazette, au moins discutée en Angleterre, si la Minerve n'était venue affirmer positivement le contraire avec un ton d'assurance qui nous autorise à voir dans sa déclaration l'expression fidèle des vues, intentions et décisions du gouvernement."

Mais ce qui prouve que les déclarations officielles ou officieuses, étaient bien claires et ne pouvaient être sujettes à interprétation, c'est que l'Echo des Deux Montagnes, qu'un excès de perspicacité ne distingue certes pas, avait lui-même compris comme tout le monde. Parlant du discours de M. Cartier, il dit: "Le plus important que nous y voyons, c'est que M. Cartier a promis que des garanties équivalentes seraient accordées dans l'acte de CONFÉDÉRATION, tant à la minorité protestante du Bas-Canada qu'à la minorité catholique du Haut."

Nous insistons sur ce point pour trois raisons majeures: 1o. pour prouver que le moyen adopté par le gouvernement pour faire rendre justice aux deux minorités donnait de fortes garanties de succès aux protestants du Bas-Canada et fort peu d'espoir à la minorité catholique du Haut-Canada, attendu que le parlement anglais sera nul par ses sympathies pour les protestants et ses antipathies contre les catholiques; 2o. pour faire voir que la promesse solennelle de M. Cartier qu'il ne serait rien changé au projet de Québec n'était qu'un leurre et qu'il se donnait le démenti à lui-même; 3o. pour bien faire ressortir la déloyauté et le défaut complet des de sincérité des déclarations de la Gazette, de la Minerve et de M. Cartier, si on les met en présence des dernières déclarations officielles de la "Minerve", qui contredisent absolument les premières.

Tout cela se trouve implicitement admis par le Courrier du Canada et d'autres journaux ministériels, qui ont cru comme tout le monde que le parlement impérial serait appelé à décider le différend éducationnel et qui, en face des déclarations de la Minerve déclarent qu'ils n'y croient plus, "la Minerve déclarant maintenant, dit le Courrier du Canada, "non seulement que la question de la délégation est écartée du programme de la délégation, mais que cette question est résolue." Avis à ceux qui, préjugés de l'Union Nationale, doivent accepter volontiers ses conclusions, lorsqu'elles sont tellement justes que les feuilles ministérielles mêmes sont obligées de les admettre. Dans ces conjonctures, tout partisan sincère, catholique ou protestant, du ministère, n'a qu'une voie honorable à suivre, c'est d'ôter sa confiance aux hommes qui ont tellement perdu toute franchise, toute sincérité, toute dignité et tout respect pour le public, qu'ils se moquent de tout le monde en général, de tous les clergés aussi, et d'eux-mêmes tout spécialement.

MÉDÉRIC LANCÔT.

--Nos lecteurs trouveront sur notre première page des dépêches et des matières intéressantes à lire.

COMMERCE.

Montréal, 13 nov. Ce matin le temps est clair et chaud. Les marchés sont un peu plus actifs et les prix sont presque sans changements.

Fleur par qrt de 100 lbs.—Supérieure extra no macle, 8.00; Extra \$7.75 nominale, Fancy nominale, 2.40 à 7.50; Supérieure de blé du Canada 6.90 à 7.00; fortes supérieures de blé du Canada, (prix exceptionnels), 7.10 et plus; Supérieure de blé de l'ouest 7.00 à 7.25; Supérieure des marques de la cité, 7.00 à 7.15; Supérieure No. 2, no minale; belle nominale; moyenne nominale; reçoques, nominale; fleur en poche, 3.50 à 4.00 par 112 lbs, selon la qualité. Recettes très restreintes. Farine d'avoine par qrt de 200 lbs.—\$6.00.

Blé par mts de 60 lbs.—H.-Canada de printemps le ton sal à 1.50. Pois par 60 lbs.—Une vente en charr à 78c, égal à 80c par 62lbs. Orge par 45 lbs.—Nominale de 55 à 60c. Mais par 56 lbs.—Vente de 25000 vendus depuis la fermeture hier—15900 à 55 et 60. Avoine par 100 lbs.—Potasse lère qualité, 6.30 qualité inférieure, 6.60 à 5.70; Perlesse nominale de 6.90 à 7.00.

PRIX DU FRET. Taux nominaux. Par steamer pour Liverpool.—Grains, 55—par 480 lbs, avoine 5s par 320 lbs, farine d'avoine 2s 6d par qrt; potasse 30s par tonneau, perlesse 35s Par steamer pour Glasgow.—Pois nominale, potasse 25s par tonneau. Par voiliers pour Liverpool.—Grains 4s par 480 lbs.

FRET DEPUIS LE CANADA. FRET 20c par quart. Grains 7c par minot. DE CHICAGO. Fret nominal: Mais 14c par minot expédié par propulseur. A Chicago—30c par 100 lb pour épicerie et autre fret au poids. Fer en gueuses \$2.50 par tonneau.

MARCHÉ AUX ÉPICERIES.

SUC —Des Barbades et de Cuba (brillant) vendus à 54 à 57c, et 74 à 75c droits acquittés. Sucre et S. m. Prix à la raffinerie. Pains par tierces d'avoine 400 lbs par lb.—0.114. Korasé sec, avat " 150 lbs, " lb.—0.11. Mouton pou. table " 250 lbs, " lb.—0.11. Ex. moulu cor. fleur " 200 lbs, " lb.—0.12. Korasé A " 250 lbs, " lb.—0.104. Sirop jaune " 250 lbs, " lb.—0.84 à 84. do Standard " 40 gal. p. gal.—0.60. THÉS.—Il y a eu quelques petites ventes maroné ferme pour les bonnes qualités.

Prix courant en détail du Marché Bonsecours.

Revisés avec soin par L'UNION NATIONALE par M. F. Bessot, Assisitant Clerc du Marché. Montréal, 13 Nov. Fleur le la campagne qtl. 20 @ 22 0. Pêches par boîtes, 15 @ 20 0. Farine d'avoine do 12 @ 13 0. Pâte d'avoine do 0 @ 0 0. Pâte de minot, 4 @ 5 0. Org. do de 60 lbs (mou) 2 @ 3 0. Avoine do de 40 lbs, 1 @ 2 0. Sarrazin, 2 @ 3 0. Graine de lin, 8 @ 9 0. Graine de mil p. minot, 3 @ 10 0. Dinde vieux couple, 9 @ 12 0. do jeune do 5 @ 7 0. Oies do 5 @ 6 0. Canards do 3 @ 5 0. do sauvages do 1 @ 3 0. Volaille do 2 @ 3 0. Poulets do 1 @ 2 0. Pigeons do 0 @ 1 0. Tourtes p. douzaine, 0 @ 0 0. Perdrix p. couple, 2 @ 2 0. Lièvres do 0 @ 1 0. Morne p. couple, 0 @ 3 0. Beurre frais p. lbs, 1 @ 1 3. do salé do 0 @ 10 11. Ferme comestibles p. minot, 0 @ 0 0. Pat. et p. poche, 3 @ 5 0. Cochons morts p. 100 lbs, 45 @ 47 0. Sière d'érable p. lbs, 0 @ 5 0. Sirop do gallon, 0 @ 0 0. Miel p. lbs, 0 @ 7 0. 8. Oufs frais p. douzaine, 0 @ 10 11. Orange p. boîte, 0 @ 0 0.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Montréal, 13 nov. 1866. Marché à la hausse et peu abondant. Bœuf, lère qualité, \$9.00 @ 8.00. " 2e et 3e qualité, 5.00 @ 6.00. Vaches à lait, 2.00 @ 3.00. " extra, 30.00 @ 50.00. Veaux, lère qualité, 6.00 @ 9.00. " 2e qualité, 4.00 @ 6.00. " 3e qualité, 2.00 @ 4.00. Moutons, lère qualité, 7.00 @ 8.00. " 2ème qualité, 4.00 @ 6.00. Agneaux, lère qualité, 3.00 @ 4.00. " 2ème qualité, 2.00 @ 3.00. Cochons, lère qualité, 8.00 @ 12.00. 2ème qualité, 5.00 @ 7.00.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

New-York 12. Coton—Fermes prix nominal. Fleur—Recettes 7545 qts, marché ouvert ferme et plus actif et de 2 1/2 à 1 1/2 plus bas à la clôture. Farine 68200 qts de 8.00 à 10.15 pour supérieure de l'Etat, 8.25 à 10.35 pour extra do; 10.65 à 11.80 pour choisis do; 8.00 à 10.15 pour supérieure de l'ouest; 8.75 à 11.10 pour commune à moyenne extra de l'ouest; et 10.25 à 11.85 pour commune à bonnes marques d'embarquement extra cercles ronds de l'Ohio. Fleur de Seigle—Sans changement décidé, 6.50 à 7.50. Blé—Reçu 52270 mts, marché de 1 à 2c meilleur, ventes 81600 mts de 2.15 à 2.50 nouveau et de Chicago et de Mil, 2.90 à 3.00 ambre de l'Etat. Seigle—Reçu 8000, en bonne demande et ferme, ventes 41000 mts de l'ouest 1.08 à 1.10. Orge—Reçu 174800 mts, marché actif et décidé men plus ferme, ventes 58,000 mts, 1.20 du H.-Canada et 1.15 de l'Etat. Blé d'Inde—Reçu 190211 mts, marché ouvert environ 2c meilleur, mais fermé lourd et à la baisse, ventes 190000 mts, 91c à 94 inférieure, 95 à 96c au delà de l'ouest pour exportation, en circulation, 96c à 97c de en magasin. Avoine—Reçu 23500 mts, marché un peu actif et ferme, ventes 132600 mts, 56 à 60c de Chicago, 59 à 61c de Mil. Lard—Plus ferme à la clôture, nouveaux mess 32.20 comptant. Saïndoux—Plus ferme à la clôture 16c à 18c.

2ème Edition.

Attention! Attention! M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

BULLETIN FINANCIER.

New-York, 13 nov.—Or, ouvert à 144 1/2—Change sterling 94. —Greenbacks achetés à de 31 1/2 à 31 et vendu à 30 1/2 à 31 d'escompte. Argent—acheté à 3 1/2 d'escompte et vendu à 3 1/2 à 3 1/2.

TELEGRAPHIE GENERALE.

New York, 13 nov.—M. Rose, de Montréal, nommé commissaire pour agir conjointement avec le juge Johnson, d'Albany, au sujet des indemnités qui sont réclamées d'après le règlement relatif aux lignes frontalières du Nord Ouest entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne, est arrivé ici, ce soir. On a proposé le roi d'Italie comme arbitre; mais on a fini par choisir le juge B. R. Curtis, de l'Etat de Massachusetts. Les intérêts de la compagnie de la Baie d'Hudson dépendent maintenant de la décision de cette commission.

New York, 13 nov.—Le correspondant du Herald à Mexico dit: "L'abolition de Maximilien a été ignorée presque jusqu'au moment de son départ de la capitale. Il a rencontré en chemin le général Castelnau, envoyé français, mais il n'a fait que le saluer en passant et n'a pas voulu lui permettre une entrevue avec lui. On a cru, après, qu'il retournerait dans la capitale; mais dans ce cas, le maréchal Bazaine a exprimé son intention de le faire escorter à Vera Cruz. Castelnau a été traité cavalièrement par Bazaine, qui est occupé à passer de nouveaux contrats pour l'approvisionnement de l'armée qui n'annoncent pas une prochaine évacuation du Mexique. Aussitôt que l'on saura que

Maximilien a quitté le pays, Bazaine se proclamera dictateur.

Un télégramme de la Nouvelle-Orléans adressé à la Tribune, dit:—Six meurtres ont été récemment commis dans la paroisse de St. Laundry. Les victimes sont d'anciens soldats unionistes. Le général Sheridan a été notifié par le gouverneur Wells. Il n'y a plus de sûreté dans le sud pour les unionistes.

EST-CE LA L'AVEU.

La Minerve, répondant au Courrier de St. Hyacinthe, (ministériel) qui avait, lui aussi, interprété comme officielles les déclarations officieuses plutôt qu'officielles, dit: "Nous regrettons que notre confrère ait mal interprété notre pensée. Nous n'avons jamais dit qu'il n'y avait 'aucune cause relative aux droits des minorités dans les deux Canadas.' Tout ce que nous avons dit, c'est que le parlement métropolitain ne serait pas appelé à législer sur notre question des écoles. 'Mais nous n'avons jamais nié l'intention de notre gouvernement d'ajouter au projet de Québec quelque clause protectrice des droits des minorités.'"

Voilà une insinuation qui, si elle veut dire quelque chose, signifie que le moyen d'en arriver à un règlement est celui dont nous parlions hier: savoir de donner aux minorités un droit d'appel à l'autorité centrale, ou aux autorités impériales, ce qui satisfait complètement les protestants, mais amèrement les catholiques, car la minorité protestante n'a que des sympathies à attendre de la majorité protestante du parlement central ou du parlement impérial, tandis que les minorités catholiques de ces provinces ne peuvent en attendre aucune justice.

Mais si la déclaration de la "Minerve" est claire dans sa signification, elle est loin d'être officielle. Si le gouvernement avait l'intention d'agir honnêtement et selon les inébranlables principes, il ferait connaître ses intentions. M. Cartier se fût exprimé clairement avant son départ, s'il n'eût pas craint de soulever contre lui les éléments catholiques, le clergé particulièrement. Tout indique donc que les catholiques sont sacrifiés et ils ne pouvaient mieux l'être que par le droit d'appel accordé aux minorités et dont parle évidemment la "Minerve."

Nous avons confiance que le clergé ne sera pas satisfait de ce qui nous paraît être simplement un leurre, une déception, une trahison, enfin, des intérêts catholiques et du grand principe de l'égalité des croyances.

MÉDÉRIC LANCÔT.

LES NEGRES AFFRANCHIS.—L'abolition de l'esclavage est un fait accompli aux Etats-Unis et non seulement la population noire a maintenant droit de vote mais elle a aussi le droit d'être représentés par des hommes de sa couleur. C'est ainsi que trois noirs ont été élus députés au Congrès de l'Etat du Massachusetts. Cette race si longtemps asservie par la force des préjugés et une spéculation sordide se relève donc et le Pape en recommandant au concile de Baltimore d'évangéliser la population noire du Sud, a prévu qu'il ajouterait au catholicisme en Amérique un nouvel élément de puissance.

DU RÔLE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ MODERNE.—Chaque jour les femmes de notre siècle voient s'élargir le cercle de leurs emplois. Non seulement nous les trouvons dans les ateliers, aux comptoirs du commerce et des voies ferrées, dans les bureaux télégraphiques, mais encore aux cours publics des facultés médicales de Paris, de Londres et de New-York. Ce mouvement progressif a ses raisons d'être et nous sommes surpris de ne pas voir encore dans nos universités en Canada des étèves en médecine vantées parmi nos jolies compatriotes et pourtant quel succès les attendrait dans nos grandes villes, pour toutes les maladies de leur sexe surtout?

Aux Etats-Unis où l'émancipation de la femme est à l'ordre du jour il s'est formé une association puissante ayant pour but de donner à la plus belle partie de la population tous les droits politiques de notre sexe. En attendant le droit de vote pour les femmes Mme. Elizabeth Cady Stanton s'est présentée aux dernières élections du Congrès des Etats-Unis, comme candidate de la ville de New York. Si les femmes eussent eu droit de vote Mme. Stanton eût été élue indubitablement, malheureusement pour sa candidature le sexe fort s'est coalisé contre elle et l'a laissée dans une minorité peu galante.

TROUPE DE MENESTRELS DE DUPREZ ET BENEDET.—Cette magnifique troupe, autrefois connue sous le nom de Duprez et Green, a joué hier soir à la salle des artisans, devant un auditoire considérable. Le programme était nouveau et la musique excellente. Nous ne croyons pas que Montréal ait jamais été visité par de meilleurs artistes. Arrivés de la Nouvelle-Orléans où ils ont obtenu un succès justement mérité, nous voyons avec plaisir qu'ils ont fait de grands progrès dans leurs rôles respectifs depuis leur dernière visite à Montréal. Nous engageons nos lecteurs à aller les entendre, au plus tôt, car ils ne doivent passer que quelques jours ici.

AVIS AUX PHOTOGRAPHES.—MM. Dufresne & Laopelle offrent en vente, à grand marché, quatre appareils complets de photographie, etc, dont un (whole size) avec lequel on peut aussi prendre les négatifs en double. 11 nov. Gins—2 fcs.

—La Nouvelle-Ecosse, dont la condition financière était si prospère, d'après les organes fédéraux, ne peut même faire payer ses traites sur les banques, autrement qu'en billets provinciaux qui ne portent aucun intérêt et sont inconvertibles. La province en a mis plus de \$400,000 en circulation. —Dans l'article touchant la "Minerve" et du clergé catholique publié hier, lisez: "elle réservait ses lardons et ses foudres," au lieu de elles réserverait, etc.

—La propriété de l'Eglise des Récollets sur la rue Notre-Dame, qui doit être vendue Jeudi prochain, comprend une superficie de 18,334 pieds. Cette magnifique propriété est bornée par trois rues. On ne peut trouver de site plus convenable pour l'érection d'entrepôts, hôtel, théâtre, bureau de poste, ou autres édifices publics. Pour notre troisième édition voir notre troisième page.

Pour les grands et petits, c'est utile à savoir. Il n'y a qu'un seul moyen de conserver les montres: le bien faire réparer. Mais par qui? C'est facile à trouver. Chez G. T. DORION & CIE. 105 Grande rue St. Laurent. 349-2m

LE GRAND REMÈDE DES FAMILLES.—Il n'y a probablement pas de remède pour les familles si favorablement connu que le PAIN KILLER de Davis.—Son usage aux Indes, Chine, Turquie, et dans presque toutes les stations missionnaires a toujours été employé avec succès contre les influences du climat sur les familles missionnaires, ainsi que le choléra et fièvres de l'Est. Le PAIN KILLER peut-être employé pour toutes les maladies des voyaux brûlures, égrasures, etc. Vendus par tous les Droguistes. 26 Oct. 1866. 1-m.

NOUVELLES ANNONCES.

R. CAMPBELL & CIE. invitent le public à venir examiner l'un des plus beaux assortiments de TAPIS à l'huile de fabrication anglaise et écossaise qui aient jamais été importés dans cette province, à l'ENTREPOT MONTREALAIS de TAPIS, TAPIS CIRCÉS et RIDEAUX, No. 208 et 210 Rue McGill. Tapis Milton, de Velours, de Bruxelles, Tapestry à Kidderminster en grande variété—Aussi un bel assortiment d'Étoffes à Rideaux et corniches, le tout récemment importé. R. CAMPBELL & CIE., 208 & 210 Rue McGill.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, No. 529. Dans l'Instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur la rue Anderson et

James Simpson, le la cité de Montréal, Entrepreneur, Propriétaire

Avis public est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour, la somme de cent soixante-treize dollars et vingt-cinq cents, en vertu de l'acte de l'immobilier de l'immobilier acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 69, et dont la description est comme suit savoir: "Une pièce de terre sans bâtisses, bornée au nord-ouest par la propriété de John Featherstone, au sud-est par la propriété de Benjamin Comte, et au sud-ouest par la rue Anderson et partie par la propriété de la succession Cunningham, et au nord-est par le reste de la propriété de James Simpson."

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette cité de Montréal, l'un en Anglais et l'autre en Français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels derniers fussent appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi. Bureau du Prothonotaire, Montréal, 9 Nov. 1866. HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P.C.S.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, No. 529. Dans l'Instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur la rue Anderson et

Robert Weir, de la cité de Montréal, Entrepreneur, Propriétaire

Avis public est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de cette Cour, la somme de cent soixante et sept dollars et trente-cinq cents, en vertu de l'acte de l'immobilier acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 69, et dont la description est comme suit savoir: "Une pièce de terre sans bâtisses, bornée au côté nord-ouest par la propriété de James Laurie, au sud-est en partie par la propriété d'Alexander Ward, et en partie par la propriété de J. H. Dorwin et au nord-est et sud-ouest par le reste de la propriété de Robert Weir."

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette cité de Montréal, l'un en Anglais et l'autre en Français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels derniers fussent appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi. Bureau du Prothonotaire, Montréal, 9 Nov. 1866. HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P.C.S.

Province du Canada, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, No. 529. Dans l'Instance Le Maire, les Echevins et les citoyens de la cité de Montréal, Requêteurs en expropriation sur la rue Anderson et

Benjamin Comte, de la cité et district de Montréal, Propriétaire.

Avis public est par le présent donné que les requérants ont déposé au Greffe de ce Cour, la somme de quatorze cent quatre-vingt dollars et quinze cents, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée, et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 69, et dont la description est comme suit savoir: "Une parcelle de terre sans bâtisses au partie de James Simpson, au sud-est par la propriété de Benjamin Comte, et au nord-est par le reste de la propriété de Benjamin Comte."

Et il a été ordonné que par un avis à être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette cité de Montréal, l'un en Anglais et l'autre en Français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels derniers fussent appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi. Bureau du Prothonotaire, Montréal, 9 Nov. 1866. HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P.C.S.

BANQUE DE MONTREAL

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de CINQ par CENT sur le fonds capital de cette institution, a été déclaré pour les SIX MOIS de l'année-courante, et que ce dividende sera payable à SA MAISON DE BANQUE, en cette ville, SA MED, le PREMIER jour de Décembre prochain et le jour suivants. Les Livres de transfert seront fermés du 15 au 30 Novembre prochain, les DEUX JOURS inclus Par ord. de le Bureau, E. H. KING, Directeur-Gér. n

PHOTOGRAPHIE!

PORTRAITS DE GRANDEUR NATURELLE NOUVEAU GENRE. ECHANTILLONS A LA GALERIE DE E. R. TURNER, 149 Grande Rue St. Jacques, (Vis-à-vis l'hôtel Ottawa.) 6 nov 1m

J. T. H. NOUVELLES MARCHANDISES D'AUTOMNE POUR HARDES D'HOMMES. Chemises de Flanelle pour Messieurs, Chemises blanches pour do Corps épais en laine à côtes pour do Col sons do do pour do Jaquettes à la Cardigan pour do Gants d'automne pour do Cravates en soie pour do Faux-cols pour do Monchoirs Ourlés pour do Un assortiment bien assorti de ces marchandises chez J. T. HENDERSON, Etablissement de confection pour Messieurs, Coins des rues Notre Dame et St. Pierre, 3 nov 1m

CARTES A JOUER.

CARTES A JOUER. DOS DORES, VALANT 37 1/2 cts. VENDUES A 25 CENTS. A DOS FLEURI, VALANT 37 1/2 cts. VENDUES A 25 CENTS. THOMAS RIDDELL & CIE., 64 et 66 Grande rue St. Jacques. 6 nov 1m

SERINS ET CHARDONNETS A VENDRE.—Une collection magnifique de oiseaux vivants.—Chardonnets Français, Skylarks, meilleurs Serins Allemands, (chanteurs magnifiques). Perroquets gris d'Afrique,—collection d'oiseaux jeunes et vigoureux venant d'être reçus d'Allemagne. WILLIAM KUHNÉ, chez M. GIRARD, coiffeur, 9 Rue St. Lambert. 7 nov—1m

AUX LIBRAIRES ET AMATEURS DE LIVRES.—Le Soussigné a choisi M. James Thompson, de Montréal, agent au Canada pour la vente de Livres et Publications périodiques sortent des Ateliers de la Compagnie d'Impressions de Londres (limitée). Cette agence est devenue vacante par la mort de notre précédent agent M. Forrie. M. Thomas Wilson restera attaché comme agent solliciteur pour la compagnie plus haut nommée. Toutes lettres se rattachant à la dite agence devront être adressées au soussigné par l'entremise de M. Thompson, pour le temps qu'elle sera sous la gérance de M. Forrie. H. A. BROWN, Gérant, 12 West Fourth Street, New-York city. 6 nov 1s

INSTITUT DES ARTISANS.—La Troupe Favorite du Monde entier vient d'arriver de la Nouvelle-Orléans, et jouera 3 soirs seulement, LUNDI, MARDI et MERCREDI, 12, 13 et 14 novembre.—Retour de la Célèbre Troupe de Ménestrels et Orchestre en Cuivre de DUPREZ & BENEDET, (ci-devant Duprez et Green) du Théâtre St. Charles, de la Nouvelle-Orléans, qui nous revient chargée de lauriers et de succès. Cette compagnie a eu l'honneur de jouer en présence d'auditoires plus considérables que tout ce qui s'est vu jusqu'à présent aux représentations de ce genre (réalisant plus de \$1,500 par soirée). Charles Reynolds, Led Benedict et Billy West, trois comédiens hors ligne nous donneront quelques unes de leurs nouvelles créations burlesques. Portes ouvertes à 7 h., lever du rideau à 8 h. Chas. H. Duprez, Directeur, C. T. Slocum, Agent. 9 nov Admission: 25 cents; sièges réservés: 50 cts.

A VENDRE

Une bonne créance hypothécaire de \$200, payable en quatre paiements annuels de \$50, avec intérêt de 6 p. 100. A vendre pour \$300, com. tant. S'adresser à J. B. BROUSSEAU, avocat No. 53, Petite rue St. Jacques. 9 nov

GILETS A LA CARDIGAN

GILETS A LA CARDIGAN GILETS A LA CARDIGAN GILETS A LA CARDIGAN de toutes couleurs et grandeurs, chez COWAN & Cie., 151 Grande Rue St. Jacques. 7-1s

MANTILLES, MANTILLES, MANTILLES, OUVRAGES DE MODISTE!

OUVRAGES DE MODISTE! OUVRAGES DE MODISTE! chez COX & STINSON, 381 Rue Notre Dame. 25sept-31a

GEORGE T. DORION & CIE. HORLOGERS & BIJOUTIERS. No. 105, GRANDE RUE ST. LAURENT. Toutes commandes exécutées avec promptitude. Vires et Aiguilles pour 15 Cents. 29 sept. '66 323-1a

J. C. LEPAGE, Meublier, No. 152, Rue St. Laurent.

Fait toutes espèces de réparages, achète et échange des meubles

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864.

Dans l'affaire de CELESTIN BEAUDIN, De St. Rémi, C. E. INSOLVABLE.

Vente de roulant de ferme, Instruments aratoires, Grain non battu, Foin et autres produits agricoles, Meubles de Ménage, etc.

Seront vendus à la résidence de l'insolvable ci-haut nommé, dans la paroisse de St. Rémi, dans le rang de St. Rémi.

MARDI, le 13 de NOVEMBRE courant, tous les biens meubles comprenant :

OIEVAUX, VACHES, Veaux Moutons, Cochons, Charnières, Herminettes, Sables Harnais, Moulins à Vanne et Catalvateur.

Ainsi que du Maïs, du Foin, de la Paille, de l'Orge, de l'Avoine, des Pois, du Sarrasin et du Chanvre.

Moulins à brayer le Chanvre, à carder et autres Machines.

Vente à ONZE heures A. M. A. B. STEWART, Syndic.

SOUVENEZ-VOUS DE !

KEARNEY & FRERE, Rue D'Alford. Ils peuvent monter vos POELES, les réparer, ainsi que vos FOURNAISES, etc., dans le plus bref délai.

Tout plomberie, ouvrage en fer blanc, pose du Gaz, etc., est promptement exécuté.

HUILE DE CHARBON.

quarante-deux sous le Gallon - Vente sans réserve au vieux dépôt de T. C. Bennett, du fonds entre de Lampes à l'Huile de Charton Chan tellier, Martinets, Lanternes et Accessoires de Lampes, le tout à prix réduits.

LAMPES à l'HUILE PROMPTEMENT RÉPARÉES. Aussi, toujours en mains, 1. meilleur Huile de Charton Keatinge de Portland et les meilleures Huiles canadiennes. On en garantit la pureté et la durabilité. Prix métriques de Montréal.

ALBERT F. RIPLEY, Agent.

Dépôt d'Huiles de Charton de la rue St. Laurent. EN GROS ET EN DÉTAIL. 110 Grand-rue St. Laurent.

3 nov-jno

LALONDE ET DEMERS, Marchands-Tailleurs, No. 209, Rue McGill - Les soussignés ont constamment en magasin Draps, Tweeds, Hardes Faites et toutes autres Marchandises d'Étapes, etc.

M. AMÉDÉE LARUE est attaché à cet établissement comme Coupeur.

1000 POELES - Nous venons justement de compléter nos patrons pour le célèbre POELE à CHARBON "NORTHERN LIGHT."

Outre le "Northern Light," nous avons un assortiment considérable d'EXCELLENTS POELES à CHARBON et à BOIS, presque tous de notre propre manufacture. Ceux qui ont besoin de Poèles, devraient demander les

POELES DE W. RODDEN & CIE. vu qu'il est important d'acheter des Poèles qui sont fabriqués tel

Nous avons les modèles de tous les Poèles fabriqués par nous depuis

vingt ans, et pouvons remplacer n'importe quelles plaques qui auraient pu se briser ou être détruites par l'action du feu.

Les marchands de la campagne devraient venir examiner nos poèles et nos couchettes de fer.

N. B. - Tuyaux de poèles et autres ouvrages de chaudière faits à ordre. Veuillez donner vos commandes le plus tôt possible.

W. M. RODDEN & CIE., SALLES D'ÉCHANTILLONS ET DE VENTE - 118 et 120 Grande Rue St. Jacques.

FONDEUR ET USINE - 116 et 179 rue William. 830-1 m.

AVIS IMPORTANT AUX FAMILLES - P. LAURENT, No. 35 Rue St. Laurent, commencera Lundi, 12 Novembre, à vendre son fonds de marchandises au prix coûtant. Ce fonds se compose de Marchandises Sèches les mieux assorties pour la saison, ainsi que des marchandises suivantes, achetées aux enchères :

230 Paires de Flanelle à 14

20 do Beaver vaillant 2 1/2 pour 12 1/2, 8s.

15 do do do 15s, 8s.

16 do de Senlekin do 7s 1/2, 4s. 6c.

1 Caisse de Parapluies endommagés, 1s. 3d.

N'oubliez pas que c'est au No. 35 Grand-rue de Rue St. Laurent.

La vente se continuera pendant un mois seulement. 7-1 m.

PHOTOGRAPHIE.

PORTRAITS POUR CABINET

NOUVEAU MODÈLE ET NOUVELLE GRANDEUR.

DES SPECIMENS SONT EN VUE CHEZ W. NOTMAN, Photographe de la Retne.

844-1 m

PORTRAITS EN PHOTOGRAPHIE.

ALEXANDER HENDERSON

Exécute maintenant LES NOUVEAUX PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES à son

ETUDE, PHILLIPS' SQUARE

IL SE SERVE DU NOUVEL APPAREIL BREVETÉ DE SARONY pour la Pose.

Appareil qui assure une pose parfaite et qu'on soit debout ou assis. 1 m

NOTA BENE

LE GRAND REMÈDE FRANÇAIS CONTRE LA FEBRE DE L'APPRIÈRE - Le remède du Dr. Fabien de Lapprière pour les maladies secrètes est préparé suivant la prescription du Dr. F. de Lapprière, médecin en chef de l'Hôpital du Nord au Lariboisière de Paris, et employé avec un grand succès pendant les quatorze dernières années dans la pratique particulière des médecins les plus éminents de France. C'est un remède sûr et souverain contre les maladies secrètes et toutes autres en résultant. Ce remède ne contient pas de mercure ni aucun autre ingrédient et son emploi n'offre aucun danger. Des centaines de personnes ont recouvré la santé et la force et ont été sauvées d'une fin prématurée par l'usage de ce célèbre remède. Prix : \$1 le paquet ou 5 paquets pour \$5. DE COIMINES & CIE., Montréal, seuls agents généraux pour le Canada. Circulaires descriptives expédiées gratis. En échange de tout Ordre d'Argent envoyé à l'adresse ci-dessus avec \$1 inclus, on recevra par retour de la maille ou par express, un paquet hermétiquement cacheté. À vendre par tous les droguistes respectables et par J. A. Harie, 300 Rue Notre-Dame ; R. Birk, Nelson, Laviolette et Gagné, Devis & Bolton, Dr. Fleuvit & fils, etc. 844-1 m.

Ferronneries ! Ferronneries MAISON SANGER ET FRERE.

No. 281 et 283, COIN DES RUES ST. PAUL ET ST. GABRIEL.

MM. SANGER ET FRERE sont heureux d'annoncer à leurs patrons et au public en général que grâce à leur bionne volonté d'encouragement, ils ont pu augmenter considérablement leur fond de commerce et, comme par le passé, MESSIEURS LES MARCHANDS DE LA CAMPAGNE trouvent chez eux, outre un assortiment complet et varié de Ferronneries, des Peintures, Huiles, Vitres, Vernis, For en Barre, etc., etc.

MESSIEURS LES OUVRIERS pourront aussi se procurer à leurs Magasins, des outils de toutes sortes de meilleures manufactures.

La Maison SANGER ET FRERE aura toujours en magasin pour les familles, des ustensiles de cuisine, couteillerie, argenterie électro plaquée, cabarets, bouilliers, etc., etc. - ainsi - un assortiment complet et varié de poèles de cuisine à charbon et à bois.

Les soussignés ont confiance que l'attention scrupuleuse avec laquelle ils remplissent les commandes dont on voudra bien les honorer, leur méritera la continuation du généreux encouragement dont on a bien voulu les honorer jusqu'ici.

SANGER ET FRERE

16 mai 1866 6m-219

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA

La Compagnie du Chemin de fer le Grand-Tronc est prête à recevoir des Soumissions pour le passage du Fleuve entre la Pointe Lévy et Québec, à l'ouverture de la navigation en 1867.

On peut se procurer les conditions de la Soumission en s'adressant au Sous-secrétaire et les Soumissions seront reçues jusqu'au 1er JUILLET de Décembre.

C. J. BRYDGES, Directeur Gérant.

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA

La Compagnie du Chemin de fer le Grand-Tronc est prête à recevoir des Soumissions pour le passage du Fleuve entre la Pointe Lévy et Québec, à l'ouverture de la navigation en 1867.

On peut se procurer les conditions de la Soumission en s'adressant au Sous-secrétaire et les Soumissions seront reçues jusqu'au 1er JUILLET de Décembre.

C. J. BRYDGES, Directeur Gérant.

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA

La Compagnie du Chemin de fer le Grand-Tronc est prête à recevoir des Soumissions pour le passage du Fleuve entre la Pointe Lévy et Québec, à l'ouverture de la navigation en 1867.

On peut se procurer les conditions de la Soumission en s'adressant au Sous-secrétaire et les Soumissions seront reçues jusqu'au 1er JUILLET de Décembre.

C. J. BRYDGES, Directeur Gérant.

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA

La Compagnie du Chemin de fer le Grand-Tronc est prête à recevoir des Soumissions pour le passage du Fleuve entre la Pointe Lévy et Québec, à l'ouverture de la navigation en 1867.

On peut se procurer les conditions de la Soumission en s'adressant au Sous-secrétaire et les Soumissions seront reçues jusqu'au 1er JUILLET de Décembre.

C. J. BRYDGES, Directeur Gérant.

CHANGEMENTS DANS LES TRAINS

LE 15 ET APRES LUNDI PROCHAIN, le 16 courant, le train Omnibus de St. Anne et Vaudeville, partant à 7.30 A.M., et revenant à 5.15 P.M., sera discontinué. Le train express du matin revenant et le train express du soir s'en allant, arriveront à St. Anne et Vaudeville par les usagers.

C. J. BRYDGES, Directeur Gérant.

ARRANGEMENTS D'ETE - 1866

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit :

POUR L'EST :

Express de jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et toutes les autres places

du Nord, à 9.05 A.M.

Express de nuit pour Trois-Rivières, York, Boston et toutes les places intermédiaires, à 7.00 A.M.

Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à 7.00 A.M.

Train omnibus pour Québec, Island Pond et stations intermédiaires, à 7.00 A.M.

Express pour Québec et Portland, à 8.30 A.M.

Express pour voie ferrée pour New York, Boston et toutes les places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont, à Burlington et le chemin de fer Rutland et Burlington, et à Rouse's Point avec les stations de la rue Champlain pour le lac George, Saratoga, New York, etc., à 3.30 P.M.

Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Loup et Portland, à 10.10 P.M.

Châtres-dortoir dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au gérant, Station Bonaventure, C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

20 août 1866.

ACTE DES INSOLVABLES DE 1864

Dans l'affaire de ALEXANDER JEFFREY AUCHTERLONI de Montréal, C. E.

Les Créanciers du Failli sont notifiés de s'assembler à men Bureau, No. 17, Rue St. Sacrement dans la cité de Montréal, MERCREDI, le quatorzième jour de Novembre prochain, onze heures à a.m. pour l'examen public du Failli et la gestion de ses affaires en général.

JOHN WHYTE, Syndic.

27 oct 340-28

MAISON LARIVÉE

NO. 867 - RUE ST. JOSEPH - NO. 307 DEUXIEME PORTE DE LA RUE LAMONTAGNE.

ATTENTION ! ATTENTION !

M. NAPOLEON LARIVÉE, tout en remerciant ses nombreux patrons et le public en général de l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement les informe aussi qu'il vient de compléter son assortiment de marchandises d'Automne et d'Hiver et qu'il est prêt à les offrir à des prix très réduits.

LA MAISON LARIVÉE, étant à proximité du Marché St. Antoine, offre un grand avantage aux personnes de la campagne qui désirent avoir de bonnes Marchandises et à des Prix.

Telles que : - Coton jaune de 6d. à 1s. la verge

Coton Blanc " 6d. " 1s. "

Indienne " 6d. " 1s. "

Alpaca " 10d. " 2s. 6d. "

Colours noir et de couleur 9d. " 1s. 6d. "

Flanelle blanche et rouge 1s. 6d. " 2s. 6d. "

Winsky de 9d. " 2s. 6d. "

Couvertures en laine 5s. à 7s. la paire

Echape en laine, Mérinos Français de toutes les couleurs, ainsi qu'une grande quantité de Tweed, Doeksin, Whitney, Beaver et Drap de Pilot, etc., etc.

Avic aux pratiques de venir visiter cet établissement et voir et trouver de grands avantages. 339 j-1 jan.

NOUVELLEMENT RECU.

Plusieurs Caisse de Marchandises Françaises, comprenant les derniers goûts pour la Saison présente. JAS. MORISON et Cie. 12 mars. 1s-168

Compagnie du Richelieu - LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports de Trois-Rivières, Sorel, Perthier, Chambly, Terbonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de Lundi, le 5 Nov., et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soir à 5 heures précises, arriant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières, Perthier, Chambly, Terbonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

Le Vapeur MONTREAL, Capt. R. Nelson, partira tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS soir à 5 heures précises, pour Québec, arriant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiécant.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux (2) heures P.M., arriant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière du Loup, Yamachiche, Port St. François ; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les DIMANCHES et MERCREDIS à 1 heure P.M., arriant à Lanoraie. A son voyage de Vancouver de Montréal il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur MOUCHEPEU, Capt. Evariste Laforce, voyageera sur les Rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur COLUMBIA, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davelluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les MARDIS et VENDREDIS à 2 heures P.M., arriant en allant et revenant à Répigny, Lavallée, St. Basile, Lanoraie et Batiécant ; et partira de Sorel tous les DIMANCHES et MERCREDIS à 4 heures P.M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les MARDIS et VENDREDIS, à 2 heures P.M., arriant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, et St. Mathieu, et partira de Chambly, tous les SAMEDIS, à midi et les Mercredis à onze heures A.M., pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne, tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 2 heures P.M., arriant en allant et revenant à Boucherville, Valcartier, Bout-de-Lille, et LaSalle, et partira de Terrebonne tous les LUNDIS à 7 heures A.M., MARDIS à 5 heures A.M., JEUDIS à 8 heures A.M. et SAMEDIS à 4 heures A.M.

Le Vapeur L'ÉTOILE, Capt. E. Malhotre, partira du Quai Jacques-Cartier pour L'Assomption, tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS, et SAMEDIS, à 2 heures P.M., arriant en allant et revenant, à St. Paul l'Érmitte, et partira de L'Assomption tous les LUNDIS à 7 heures A.M., MARDIS à 6 heures A.M., JEUDIS à 8 heures A.M., et SAMEDIS à 6 heures A.M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeurs, à moins qu'un Commissaire spécifié ait la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 203 Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE, Agent-Général. Bureau de la Compagnie du Richelieu. Montréal, 29 sept. 1866 197

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

Nouvelle ligne de steamers de 1re classe de la Compagnie Générale Transatlantique entre NEW YORK ET LE HAVRE touchant à Brest.

Les magnifiques steamers de cette ligne favorise pour le continent partent du quai n. 50, NORTH RIVER comme suit :

Napoleon III, de New-York, samedi 8 sept.

Perire, capt Duchesne, samedi 22 sept

Ville de Paris, capt Surmont, samedi 6 oct.

Europe, capt Lemaire, samedi 20 oct.

Napoleon III, samedi 3 nov.

Ville de Paris, samedi 17 nov.

Europe, samedi 1 déc.

PRIX DU PASSAGE EN OR :

Première cabine... \$135 | Seconde cabine... \$89

Y compris le vin de table, l'une et l'autre classe. Le 2de cabine de ces steamers est égale à n'importe quelle 1re cabine des vaisseaux qui laissent ce port. Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus de coupons de chemin de fer moyennant \$5 pour les premières et \$3 pour les secondes.

Soins médicaux gratuits.

Des STEAMERS extra, alternant avec la ligne de la maille, et à meilleur marché que ceux de cette ligne, feront le voyage direct au Havre.

PRIX DU PASSAGE EN OR.

Première cabine, y compris le vin \$89

Entrepôt, avec nourriture supérieure 40

Pour plus amples détails s'adresser à T. W. GRIFFITH & CIE, Agents, Coin des rues St. François Xavier et St. Sacrement.

1 sept 1866 - la 299

AUX CAPITALISTES.

A VENDRE OU A LOUER, A HOCHÉLAGA, à quelques pas de la Barrière, DEUX JOLIS LOGEMENTS, avec Jardins. Loyer, \$25. Les deux logements vendent pour \$350 ; le terrain à constituer et de grand terrain requis.

Terrains et Bâtières pres d. Canal.

Un terrain faisant front sur les rues Commune et Queen, vis-à-vis le bassin des vapeurs du Haut-Canada, à l'entrée du Canal.

Il y a sur ce terrain une bâtière de 40 x 150 pds. à deux étages, dont le premier et la cave peuvent être transformés à peu de frais en une glacière considérable, et le second peut servir pour logement ou emmagasinage.

Il y a en outre d'autres bâtières qui peuvent servir comme fonderie, distillerie, dessiccateur de grains, et contiennent les diverses machines d'un moulin à café. Le tout avec un privilège d'eau du canal.

A Hochelaga et Avenue Colborne.

Deux grands terrains bien adaptés pour y construire des CORDERIES. Ces terrains seront divisés de grandeur requises.

Une place de choix pour hotellier, marchand de provisions, etc., sur la Rue Commune, vis-à-vis le quai des vapeurs Océaniques Canadiens, coin de la rue au Port.

A VENDRE.

Deux logements en pierre, tout neufs, et rapportant un loyer de \$90, à Hochelaga, à quelques arpents de la Barrière.

Une maison double, de première classe, en briques, sur le chemin de Montréal à Lachine à quelques pas de la Barrière St. Joseph.

Une terre de 112 arpents, avec une maison, grange, etc., à Bertiier, à une lieue de l'Église, rivière Bayonne, et à l'intersection des différents chemins qui conduisent de Bertiier aux paroisses environnantes, c'est une excellente place de commerce.

Une bâtière en pierre, située au coin des rues St. Gabriel et Ste Thérèse, de 61 x 48 pds ; d'est une excellente place pour des bureaux, étant à quelques pas du Palais de Justice.

Terrains à vendre à constituit.

Dans le plupart des quartiers de la ville, et à Hochelaga, Village St. Jean-Baptiste, Avenue Colborne, et à plusieurs autres endroits, hors de la ville.

H. et E. MONAIS, Agents, No. 80, Rue St. Gabriel. 12 mars. 1s-168

W. A. CURRY

Agent de Biens-Fonds et Comptable GÉNÉRAL POUR TERRAINS ET MAISONS, Prêts sur Propriétés Foncières.

Bureau - No. 64, Grande Rue St. Jacques. Les capitalistes étrangers sont respectueusement invités de s'adresser à M. Curry. 25 juin 1866. 1a-242

HUILE DE ROC.

John FISKEN et CIE., de Toronto, Agents de Rafinerie et Importateurs du meilleur genre d'HUILE DE ROC, ont ouvert un Bureau au No. 15 à la Rue St. Jacques, où les Échantillons seront vus, et où les hommes de commerce en raffinerie pourront s'approvisionner suffisamment et des prix modérés. 332-1 m

NOUVEL ÉTABLISSEMENT SANITAIRE.

OXYGÉNATION ATMOSPHERIQUE et HYDROTHÉRAPIE COMBINÉS.

Voyez M. le Dr. GUÉRIN, 487 Rue Craig.

Le nouveau système de l'Oxygénation Atmosphérique, maintenant breveté aux États-Unis, prend chaque jour de l'extension en Canada.

Combiné avec le traitement Hydrothérapique, on en obtient des résultats tout-à-fait extraordinaires. Ce traitement est fondé sur la nature et la raison. Plus de remèdes dont l'action ébranle quelquefois la constitution et est si inquiétante pour le malade, mais certitude de son efficacité, sinon toujours de guérison radicale dans le nombre de cas où tous les autres systèmes échouent, et particulièrement dans les maladies nerveuses, les Rhumatismes Inflammatoires, chroniques ou goutteux, les fièvres intermittentes, les Inflammations des organes respiratoires et les Maladies particulières aux Femmes.

L'établissement dirigé par M. le Dr. Guérin est fourni de tous les appareils nécessaires pour traiter les maladies avec tout le confort possible.

Tenez et voyez par vous-mêmes.

Consultations de 10 hrs à midi, et de 2 à 4 hrs p.m., à l'établissement, Rue Craig, 427, 2e porte de la Rue St. Dominique. On peut consulter M. le Dr. Guérin à sa résidence, 613 Rue Ste. Catherine, aux autres heures de la journée. 19 juin 1866. 1a-237

RIEUTORD & De TONNANCOUR

MARCHANDS-TAILLEURS.

S'empresent d'offrir leurs sincères remerciements à leurs amis et au public en général pour le généreux encouragement qu'ils leur ont accordé, et profitent de l'occasion pour leur annoncer qu'ils ont transporté leur établissement au

No. 86, Rue Notre-Dame dans le local ci-devant occupé par M. Larue et Cie., marchands-tailleurs, QUELQUES PORTES À L'OUEST DE LA PHARMACIE DE DR. PICHAULT.

Comme par le passé, les soussignés s'efforcent de mériter par leur attention et leur ponctualité de remplir les commandes dont on voudra bien les honorer, la continuation du patronage du public canadien.

RIEUTORD & De TONNANCOUR. Les personnes endettées envers les Soussignés sont priées de venir régler leurs comptes sous le plus court délai, sans quoi ils seront forcés d'en remettre la perception à leur avocat.

RIEUTORD & De TONNANCOUR. 22 mars - 6m

COMPAGNIE DE Navigation Canadienne DE L'INTERIEUR.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE POUR Beauharnois, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.

DIRECTE SANS TRANSBORDÈMENT